



DECEMBRE 2011 N°102

Le Mot du Maire

La 2ème fleur nous a été décernée cette année par la Comité Régional des Villes et Villages Fleuris. Elle nous a été remise lors d'une cérémonie qui a eu lieu dans la Sarthe à La Flèche, le 4 novembre dernier. Celle-ci regroupait l'ensemble des collectivités des Pays de Loire ayant déjà au moins une fleur et celles qui l'on obtenue cette année. L'objectif du concours est de développer l'attractivité du territoire, notamment pour ses habitants. On nous attribué cette 2ème fleur car, selon le jury :

- il y a une prise en compte du contexte identitaire de la commune et des attentes des usagers.
- nous avons des stratégies d'intervention dans le domaine du développement durable,
- il y a une pertinence des aménagements adaptés aux différents espaces.

Maintenant, il nous reste à confirmer cette 2ème fleur car elle peut être remise en cause si nous ne continuons pas dans cette voie de l'amélioration permanente de notre environnement.

Nous vous invitons à la mise en place de cette fleur supplémentaire sur le panneau d'entrée de bourg le Samedi 10 décembre à 11h30 Route du Sableau. Une vin d'honneur suivra cette réunion à la salle des fêtes.

Le Maire, Jacky Mothais

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins
9 h - 12 h 30
Fermé le mercredi
Samedi matin 9 h - 12 h
Fermé le 1er samedi du mois
Tél. 02 51 52 55 04
Fax 02 51 52 51 27
Adresse mail :
Mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr
Site internet :
www.vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Les mercredis de 17 h à 19 h
Les samedis de 10 h à 12 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr
Tél. 02 51 51 53 78

A.D.M.R.

Centre de Soins
Tél. 02 51 56 71 38
Aides ménagères et travail-
leuses familiales
Tél. 02 51 56 79 77

Assistante Sociale de Vouillé

Mme FONTENIT
Permanence Mairie
de Chaillé les Marais
le vendredi matin
sur rendez-vous
Tél : 02.51.56.02.31

Permanence Médicale

Tél : 02.51.44.55.66

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2011

CLIMATISEUR CLASSE DE L'ETAGE : le conseil municipal donne son accord pour régler la facture d'achat et d'installation d'un climatiseur à la Sté Clim'Ressource Verte d'un montant de 3488,86 Euros TTC.

ARPENTAGE ZONE ARTISANALE : les frais d'arpentage de la parcelle achetée par Mr FAUCONNET dans la zone artisanale seront réglés par la commune soit un montant de 511,89 Euros TTC.

MISE EN PLACE DE TOLES TRANSLUCIDES A L'ATELIER COMMUNAL : le conseil municipal accepte le devis de la Sté FORESTIER pour fourniture et pose de tôles translucides d'un montant de 1585,30 TTC.

SUBVENTION 2011 A LA BIBLIOTHEQUE : Le conseil municipal donne son accord pour verser 300 Euros à l'E.S.C.M.

EXTENSION RESEAU D'EAU POTABLE : le devis de Vendée Eau pour l'alimentation des 4 logements de Vendée Habitat, Rue Jean Guilbaud, s'élève à 10 600,96 Euros HT. La participation communale est de 50 % soit 5 300,48 Euros HT ou 6 339,37 TTC. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

TARIF DU RESTAURANT SCOLAIRE : l'E.H.P.A.D. augmente ses tarifs de fourniture des repas à compter du 1er janvier 2012. En conséquence le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à partir de la même date : repas enfant annoncé 2,90 E ; non annoncé 3,90 E ; repas adulte annoncé 4,50 ; non annoncé 5,50 E.

REPRISE DE CONCESSIONS ABANDONNEES DANS LE CIMETIERE COMMUNAL : Mr le Maire donne lecture de la liste des concessions en état d'abandon depuis plus de 3 ans ; elles portent les numéros 180, 87, 21,174, 72 puis les emplacements 9 de l'allée A1, 53 et 57 de l'allée A4 ; ces abandons ont été constatés à deux reprises comme l'indiquent les procès verbaux établis le 30 juin 2008 et le 1er août 2011. Considérant que les dites concessions ont plus de 30 ans d'existence(1928, 1938 et 1941) et qu'elles sont abandonnées , le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à procéder aux reprises par un arrêté.

BRANCHEMENT EAU POTABLE DE L'ATELIER ARTISANAL 17, RUE DU 8 MAI : le devis de Vendée Eau s'élève à 1617,47 Euros TTC. Le Conseil Municipal donne son accord.

BRANCHEMENT EAU POTABLE DES LOTS 11 ET 12 DE LA RUE PIERRE VIGOT : le Conseil Municipal accepte le devis de Vendée Eau pour les 3 branchements des logements Vendée Logement d'un montant de 1 175,55 Euros TTC chacun, soit la somme de 3 526,65 € TTC pour 3 branchements supplémentaires.

PARTICIPATION A L'EMPLOI D'UN EDUCATEUR SPORTIF : L'école bénéficie depuis plusieurs années d'un éducateur sportif à raison de 201h par an. Il intervient aussi sur les communes de Chaillé les Marais pour 588h, de la Taillée pour 20h, de Pauyravault pour 80h, de Sainte Radégonde pour 198h, du Gué de Velluire pour 40h, de Champagné les Marais pour 201h, ainsi que pour le Club de Football de Chaillé les Marais et le centre de loisir respectivement à hauteur de 100h et de 216h. Il est employé par la commune de Chaillé les Marais et la participation de la commune de Vouillé les Marais pour sa quote-part s'élève à 3 920,60 € pour 2011.

AMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE : le Conseil Municipal décide d'engager un assistant maître d'ouvrage pour la réalisation de ce projet.

RUE DU VIVIER : le projet d'aménagement de cette rue va être relancé pour une réalisation en 2012.

COMMEMORATION DES FETES NATIONALES : le Conseil Municipal envisage d'interdire la circulation de la rue du 8 Mai pendant la durée des cérémonies commémoratives du 8 Mai et 11 Novembre.

PROCHAINE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 12 DECEMBRE
à 20 H 30



Repas de Noël de l'amicale laïque

Vendredi 9 Décembre à 20h00
Salle des fêtes de Vouillé les Marais

Menu à 15 €

Cassolette de fruits de mer
Sauté de Kangourou avec son écrasé aux 3 légumes
Assiette de 2 fromages et sa salade
Assiette gourmande

Menu à 4 €

(6 € pour les enfants hors école primaire)

Rôti de porc
Pommes dauphines
Glace

Réservez vite pour vous et vos amis
jusqu'au 30 Novembre au:

02 51 50 71 18 (Rachel)
02 51 00 33 62 (Manuella)
02 51 52 52 42 (Philippe)



Vous êtes toutes et tous conviés le Samedi 10 décembre à 11h30 à la mise en place de la 2ème fleur sur le panneau d'entrée de bourg Route du Sableau. Ensuite, nous remettrons les récompenses aux lauréats du concours communal des maisons fleuries. Un vin d'honneur clôturera cette réunion.



CONCERT D'AUTOMNE

Organisé par
LE COMITE DES FETES

DIMANCHE 11 DECEMBRE 2011
à 14 h 30 à la Salle des fêtes de Vouillé

*Avec la Sté Philharmonique de l'Ile d'Elle
et la participation de la chorale « Culture et Mélodie » de Vix*

TARIF : adultes 5 Euros
Gratuit pour les enfants — de 12 ans

buvette et pâtisserie

DATE A RETENIR : l'assemblée générale du Comité des fêtes aura lieu le 20 Janvier

FORMATION

DEFIBRILLATEUR

OUVERTE A TOUTES ET A TOUS

Mardi 6 Décembre 2011
De 18h30 à 20h30
A la Salle des Fêtes
de Vouillé les Marais.

MERCREDI 30 NOVEMBRE 2011

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par le Club l'Espérance

À PARTIR DE 13 HEURES

À LA SALLE DES FÊTES DE VOUILLÉ LES MARAIS

1er prix : 2 jambons arrière
2ème prix : 2 jambons arrière
3ème prix : 2 jambons avant
4ème prix : 2 langues de bœuf



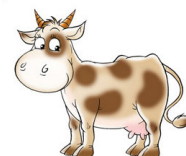
UN LOT POUR TOUS

INSCRIPTION : 7 €

BUVETTE ET GAUFFRES

Ouverture de la boucherie à compter du
1er décembre les :

- mardi de 15h00 à 18h00
- jeudi de 8h00 à 13h00
- vendredi de 15h00 à 18h00.



ELECTIONS 2012

Présidentielles et législatives

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2011, au secrétariat de la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou par internet :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>